Montréal, le vendredi 23 janvier 2015

Madame, Monsieur,

La présente lettre vise à dénoncer votre publicité dans l’agenda de l’Université de Sherbrooke pour l’année scolaire 2014-2015. Cette publicité a été portée à notre attention par Arrimage Estrie et nous appuyons par cette lettre leur dénonciation.

Nous jugeons cette publicité sexiste car elle laisse sous-entendre que les rondeurs et le corps naturel des femmes n’est pas adéquat et qu’il devrait être modifié afin de correspondre à des idéaux inatteignables fabriqués par l’industrie de la mode et de la chirurgie esthétique.

La pression de correspondre aux standards de beauté a des impacts néfastes sur l’estime et la santé tant physique que mentale de nombreuses femmes. Au Québec, c’est 37% d’entre elles qui éprouvent de l’anxiété vis-à-vis de leur poids. Cette anxiété mène les femmes à concentrer temps, énergie et attention sur leur paraître plutôt que leur être, une situation loin d’être favorable à l’épanouissement personnel et à l’apprentissage. Pour ces raisons, il nous apparaît douteux d’annoncer dans un agenda universitaire des services de chirurgie esthétique qui envoient aux étudiantes le message que leur corps n’est pas adéquat.

C’est par souci d’égalité entre les femmes et les hommes que nous dénonçons les publicités à caractère sexuel ou sexiste. La publicité de Dermapure présentée dans l’Agenda 2014-2015 de l’Université de Sherbrooke est un excellent exemple des pressions mises sur les femmes de se conformer à des standards de beauté inatteignables qui nuisent à l’égalité entre les femmes et les hommes.

En ce sens, nous demandons que la dite publicité ne soit plus diffusée dans les prochaines éditions de l’agenda universitaire, mais surtout, nous souhaitons que les publicités que vous diffuserez à l’avenir seront plus respectueuses à l’égard des femmes.

En attente d’une réponse de votre part,

Éliane Legault-Roy

Agente de communication

Coalition nationale contre les publicités sexistes

